



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-77108>

Département(s) de publication : **06, 13**

Annonce n° **25-77108**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Société de livraison des ouvrages olympiques Alpes 2030

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Consultation - Appel à projets pour la réalisation du village olympique de Nice en vue de l'organisation des JO et Paralympiques d'Hiver 2030 - Procédure hors champ de la commande publique

Description : Consultation - Appel à projets pour la réalisation du village olympique de Nice en vue de l'organisation des JO et Paralympiques d'Hiver 2030. La présente consultation porte sur la sélection d'un groupement d'opérateurs/investisseurs immobiliers lauréat de l'appel à projets auquel sera cédé le terrain à bâtir situé, sur la commune de Nice, actuellement occupé par un parking du stade Allianz Riviera dans la plaine du Var. Ce terrain est actuellement propriété de la ville de Nice et réparti sur 9 parcelles présentées à l'article 1.1 du règlement de la consultation. La consultation porte sur la cession d'un unique lot, composé d'emprises représentant environ 15.000m² au sol (et issues des 9 parcelles précédemment citées), appelé à accueillir une opération mixte d'environ 25 000 m² de surface de plancher dont la programmation est détaillée dans le document « Programmation du Village Olympique » et dans l'étude de programmation réalisée pour le compte de la ville de Nice (documents joints au présent règlement de consultation). La programmation du projet de village olympique permettra de réaliser en héritage un ensemble immobilier et urbain mixte comprenant majoritairement des logements mais également des commerces, des services et des programmes tertiaires (enseignement supérieur, activités, bureaux...).. Durant le temps des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030, c'est à dire durant les mois de février à mars 2030, les bâtiments composeront le Village Olympique et Paralympique et permettront l'hébergement d'environ 1 500 athlètes et accompagnants. Ils devront donc être adaptés, de manière temporaire et réversible, à cet effet dans une configuration qui, outre les espaces à usage d'hébergement, comprendront un ensemble de locaux et d'espaces nécessaires à la vie du

village (logistique, services et magasins de proximité, restauration, café...) s'organisant pour partie autour de l'entité « Village Plaza ». La procédure est hors champ de la commande publique.

Identifiant interne : 2025-011-AMI

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70110000 Services de promotion immobilière

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent avis ne concerne que la phase 1 "candidature" de l'appel à projets dont l'objet est de sélectionner les candidats admis en phase offre. Les différentes phases de la consultation sont précisées dans le règlement de la consultation. Le règlement de la consultation ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1675872> Les candidats devront obligatoirement poser leurs questions sur le profil d'acheteur disponible à l'adresse suivante <https://www.marches-publics.info/> - références de la consultation 2025-011-AMI) . Les modalités précisant les conditions dans lesquelles les candidats pourront poser leurs questions sont indiquées dans le règlement de la consultation. Il n'est pas permis aux candidats d'utiliser l'adresse mail de contact ainsi que le numéro associé. Les candidats ne devront pas tenir compte de la "date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question" car non pertinente.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Procédure hors champ de la commande publique

Base juridique :

Autre

Section 3 - Partie

3.1 Identifiant technique de la pièce : PAR-0001

Titre : Consultation - Appel à projets pour la réalisation du village olympique de Nice en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 - Procédure hors champ de la commande publique

Description : Consultation - Appel à projets pour la réalisation du village olympique de Nice en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030. La présente consultation porte sur la sélection d'un groupement d'opérateurs/investisseurs immobiliers lauréat de l'appel à projets auquel sera cédé le terrain à bâtir situé, sur la commune de Nice dans la plaine du Var. Ce terrain est actuellement propriété de la ville de Nice. La consultation porte sur la cession d'un terrain d'environ 15.000m² au sol (issu de 9 parcelles identifiées dans les documents de la consultation), appelé à accueillir une opération mixte d'environ 25 000 m² de surface de plancher dont la programmation est détaillée dans le document «

Programmation du Village Olympique » et dans l'étude de programmation réalisée pour le compte de la ville de Nice (documents joints au présent règlement de consultation). La programmation du projet de village olympique permettra de réaliser en héritage un ensemble immobilier et urbain mixte comprenant majoritairement des logements mais également des commerces, des services et des programmes tertiaires (enseignement supérieur, activités, bureaux...). Durant le temps des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030, c'est à dire durant les mois de février à mars 2030, les bâtiments composeront le Village Olympique et Paralympique et permettront l'hébergement d'environ 1 500 athlètes et accompagnants. Ils devront donc être adaptés, de manière temporaire et réversible, à cet effet dans une configuration qui, outre les espaces à usage d'hébergement, comprendront un ensemble de locaux et d'espaces nécessaires à la vie du village (logistique, services et magasins de proximité, restauration, café...) s'organisant pour partie autour de l'entité « Village Plaza ». La procédure est hors champ de la commande publique.

Identifiant interne : 2025-011-AMI

3.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70110000 Services de promotion immobilière

3.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

3.1.5 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent avis ne concerne que la phase 1 "candidature" de l'appel à projets dont l'objet est de sélectionner les candidats admis en phase offre. Les différentes phases de la consultation sont précisées dans le règlement de la consultation. Le règlement de la consultation ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1675872> Les candidats devront obligatoirement poser leurs questions sur le profil d'acheteur disponible à l'adresse suivante <https://www.marches-publics.info/> - références de la consultation 2025-011-AMI) . Les modalités précisant les conditions dans lesquelles les candidats pourront poser leurs questions sont indiquées dans le règlement de la consultation. Il n'est pas permis aux candidats d'utiliser l'adresse mail de contact ainsi que le numéro associé. Les candidats ne devront pas tenir compte de la "date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question" car non pertinente.

3.1.6 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 18/08/2025 à 12:00

3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Société de livraison des ouvrages olympiques Alpes 2030 - Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Société de livraison des ouvrages olympiques Alpes 2030

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Société de livraison des ouvrages olympiques Alpes 2030

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Société de livraison des ouvrages olympiques Alpes 2030

Numéro d'enregistrement : 94163634200011

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@solideo2030.fr

Téléphone : +33 491575757

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Adresse postale : 31 rue JeanFrançois Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamarseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 629b1b09-9f9c-4cf6-a5c5-6686f68b6597 - 02

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

Date d'envoi de l'avis : 07/07/2025 à 17:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

**Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 05
/09/2025**

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/07/2025